

COVID-19 : accéder aux programmes d'assistance du DHHS du Maine

Dans le cadre de la rapide évolution du COVID-19 (coronavirus 2019), le Département de la santé et des services sociaux du Maine (Maine Department of Health and Human Services – DHHS) change ses méthodes d'interaction avec le public tout en continuant de veiller à ce que les habitants du Maine disposent des ressources dont ils ont besoin pour mener une vie saine et productive.



Mise à jour : 19 mars 2020

Assistance temporaire aux familles nécessiteuses (*Temporary Assistance for Needy Families* – TANF)

Si vous avez du mal à répondre aux besoins fondamentaux de vos enfants, vous pouvez bénéficier de **l'assistance temporaire aux familles nécessiteuses (TANF)**. Ce programme verse une allocation temporaire en espèces pour aider les parents à répondre à ces besoins.

Compléments alimentaires

Si vous avez du mal à vous procurer de la nourriture pour vous-même ou votre famille, vous pouvez bénéficier de l'allocation des **compléments alimentaires (Food Supplement)**. Les compléments alimentaires aident les ménages à faibles revenus à acheter la nourriture dont ils ont besoin pour vivre en bonne santé.

Assistance pour les soins de santé

Si vous ou un membre de votre famille perdez l'accès aux soins de santé ou éprouvez des difficultés à payer ces soins, vous pouvez bénéficier de **l'assistance pour les soins de santé (Health Care Assistance)**. Elle comprend les programmes MaineCare, CubCare et Medical Needy, et permet de régler les prestations concernant les soins de santé*.

Le programme d'aide d'urgence (*Emergency Assistance*)

fournit des prestations aux familles avec enfants qui se trouvent dans des situations d'urgence spécifiques lorsque la famille est menacée par l'indigence ou risque de se retrouver sans-abri : incendies, autres catastrophes naturelles, cessation des services publics ou expulsions. Les paiements ne peuvent être autorisés qu'une fois par an et sont versés directement à un prestataire.

Le programme de subvention pour la garde d'enfants

« *Child Care Subsidy* » du Bureau des services à l'enfance et à la famille (Office of Child and Family Services), aide les familles admissibles à payer la garde d'enfants pour leur permettre de travailler, suivre des études ou participer à un programme de formation professionnelle. Visitez <https://www.maine.gov/dhhs/ocf/s/ec/occhs/step.htm> ou appelez le 1-877-680-5866 pour vous inscrire.

Le programme d'aide générale (*General Assistance*)

, administré par les municipalités, permet d'acheter des produits de première nécessité pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer. Les demandes peuvent être faites auprès de n'importe quel bureau municipal local. Consultez le site www.211maine.org ou composez le 211 pour vous connecter aux services des ressources communautaires.

*Si vous perdez la couverture d'assurance maladie fournie par votre emploi et que vous **ne remplissez pas** les conditions requises pour bénéficier du programme MaineCare, vous pouvez bénéficier d'une période d'inscription spéciale pour souscrire à un plan d'assurance maladie par l'intermédiaire de HealthCare.gov. En fonction des revenus de votre ménage, vous pourriez avoir droit à une aide financière du gouvernement fédéral pour vous permettre de réduire le coût des primes. Pour en savoir plus et vérifier si vous remplissez les conditions requises, consultez : CoverME.gov.



Agence Pour l'Indépendance

Le Bureau pour l'indépendance de la famille (Office for Family Independence) traite les demandes d'inscription et détermine l'admissibilité à plusieurs programmes et prestations du DHHS, en plus de fournir des services de soutien aux enfants.

Contacts

Courrier :

114 Corn Shop Ln,
Farmington, ME 04938 –
U.S.A.

Fax : (+1)207-778-8429

Tél. : (+1)855-797-4357

Courriel :

Farmington.dhhs@maine.gov

Comment présenter une demande d'inscription pour recevoir les prestations :

Faites la demande en ligne : www.maine.gov/mymaineconnection

Envoyez la demande par courrier à 114 Corn Shop Lane, Farmington, ME 04938, U.S.A.

Envoyez la demande par fax au 207-778-8429.

Envoyez la demande par courriel à Farmington.dhhs@maine.gov.

Déposez ou remplissez une demande d'inscription au bureau local du DHHS. Nous acceptons les demandes d'inscription présentées par écrit, mais les personnes qui ont besoin d'une aide supplémentaire doivent appeler le numéro de téléphone ci-dessus pour parler à un agent.

Faites une demande d'inscription par téléphone avec un spécialiste de l'admissibilité [cette option est **uniquement** disponible pour les demandes concernant le programme *MaineCare*. Ce n'est pas encore possible pour les programmes de suppléments alimentaires (*Food Supplement*) ou pour le *TANF*].

Visitez www.211maine.org ou appelez le 211 pour plus d'informations sur le COVID-19 ainsi que sur les programmes de soutien tels que le supplément alimentaire pour les femmes, les nourrissons et les enfants (WIC), l'assistance générale, l'aide au logement, les ressources en matière de garde d'enfants et les programmes publics.